



Compte-rendu du CTSS DIRAG du 4 avril 2018

Un certain nombre de questions remontées par la Cfdt-Météo ont été traitées dans les séances récentes des CTSS, avec des explications complémentaires lors d'un entretien avec DIRAG/D.

1. Evolution de la situation des effectifs et des bilans de DIRAG/PREVI et de son organisation pour la période cyclonique. Situation des effectifs et des bilans de CM971/PREVI et CM973/PREVI.

Pour DIRAG/PREVI, après les départs et arrivées de la CAP d'automne, on sera à un effectif de -2 par rapport au TROED. Les bilans ont diminué par un effet d'aubaine lié aux départs de 2 agents à forts bilans et par la fermeture temporaire du poste PRS, qui sera réactivé pour la saison cyclonique. L'agent ITM en tant que 2^e adjoint, aura un pourcentage à définir dans le tour prévu (entre 25 et 50 %).

Le problème des sous-effectifs est loin d'être réglé au Lamentin. Le risque à terme est la remise en cause du SWFDP : le PDG a signé des engagements internationaux, les respectera-t-on ? A quel prix ?

Au CM971, le bilan moyen se rapproche de 0 malgré de fortes disparités. On peut considérer que la période de sur-effectif est donc terminée. Et des difficultés commencent déjà à apparaître avec la présence de 3 représentants syndicaux au sein du même service. Ce n'est pas faute d'avoir prévenu la direction.

Au CM973, les bilans sont élevés mais ils vont diminuer d'après la direction, le service étant à effectif nominal. Un agent de DIRAG/PREVI à fort bilan (qu'il faut éponger) vient d'être affecté.

2. Demande de groupe de travail sur l'évolution de la vigilance : seuils des divers paramètres à réviser, "time-line", prise en compte de la submersion marine ; avenir de la vigilance cyclone, de la vigilance infra-départementale.

Un groupe de travail sera mis en place au 2^e semestre 2018. Des discussions sont déjà en cours avec les préfectures sur une évolution de la vigilance multi-paramètres et de la vigilance cyclone.

3. OBS : informations manquantes récurrentes de nombreuses stations pénalisantes pour les prévisionnistes. Evolution du réseau, CVH.

Des difficultés persistent quant à la présence ou à l'absence des données de nombre de stations du réseau. Une solution doit être trouvée par OBS/D. Les stations du réseau CVH (Cellule de Veille Hydrologique) sont en cours de déploiement, notamment en Guadeloupe. La DEAL Guadeloupe, qui doit héberger la CVH rencontre toujours des difficultés pour sa mise en œuvre.

Les CVH de Guyane et Martinique fonctionnent.

4. Projet 3P à la DIRAG et étude sur l'automatisation des bases prévis.

Une analyse de risques pour la DIRAG a été faite par DIRAG/PREVI/D et CM971/PREVI/D et un certain nombre de documents ont été transmis à l'ensemble des prévis.

Selon nous, il serait dangereux de se laisser aller à une trop forte automatisation compte tenu de l'insuffisance des modèles dans nos régions, et le retard ne sera pas rattrapé d'ici 2022. Il s'agit donc de placer le curseur au bon endroit.



L'expertise du prévisionniste sera toujours requise en cas de cyclone bien sûr, mais aussi pour une quarantaine de jours estimés pour les événements de fortes pluies, ou d'épisodes de mer dangereuse. Toutefois, ce nombre est sous-évalué, d'après le compte-rendu de la réunion des DIROM fin décembre 2017.

Un point a été fait lors du séminaire de direction de la DIRAG des 19 et 20 mars dernier, et une présentation du projet 3P a été faite à l'ensemble de la DIRAG par la responsable du projet Alpha.

5. AP2022 : avenir du pôle études de la DIRAG, et plus largement du TROED de la DIRAG. Demande de précisions sur les agents concernés à terme par des reconversions ou requalifications.

Une inquiétude pèse en particulier sur le pôle études qui, dans le schéma métropolitain, disparaît des DIR à l'horizon 2022. Pour la DIRAG, la direction espère garder cette activité qui n'aurait pas d'intérêt à être centralisée à Toulouse compte tenu de nos spécificités.

L'activité CVM de DIRAG/PREVI a de fortes chances d'être centralisée à terme à Toulouse, nous dit la direction. L'ensemble de la prévision ne devrait être impacté qu'en fin de calendrier par les modifications d'armement et de répartition des tâches.

Pour les services administratifs et logistique, suite au préavis de grève du 15 décembre, un GT s'est enfin constitué, la première séance s'est tenu le 23 mars en présence des RP. L'objectif est de lister les activités par poste et par service, d'identifier les tâches de proximité ou celles relevant d'un CSP, puis de proposer des évolutions d'organisation et d'armement. Tout cela dépendra aussi des conclusions des GT nationaux qui seront connues en juin.

6. Gestion de la communication externe, informer en interne au préalable de toute communication vers un média. Coordination des communiqués de presse inter-départements (hors crise). Point sur le projet EXPRESSO.

Les prévisionnistes demandent à être informés d'abord en interne d'une communication faite vers un média. Question de bon sens, et qui permet d'éviter les déconvenues lors de questionnements du grand public ou d'intervenants aux prévis directement concernés (parfois en direct radio...).

EXPRESSO est un projet initié par CM972/D pour permettre à Météo-France d'être présent sur les réseaux sociaux aux Antilles-Guyane. A priori tout le monde partage le constat. Reste à en définir le mode de fonctionnement. Un GT est en cours et un compte-rendu a déjà été diffusé.

7. Production finalisée : améliorer la communication et les interactions avec les équipes de prévisionnistes lors de modifications de leurs productions. Incohérences entre la saisie des bases prévis et les produits disponibles sur applications mobiles.

Un couac a eu lieu lors de modifications sur la forme du bulletin de vigilance sans que les prévis en aient été informés. La direction a reconnu le loupé lié à la mise en forme du bulletin simplifié (pour la vigilance jaune en cas de grève).

Une incohérence a été constatée entre ce que saisit le prévi dans sa base et ce qu'on retrouve dans les applis mobiles. Le site internet, lui, est fidèle aux informations saisies de J à J+5 (les échéances au-delà sont issues des modèles bruts, mais ce n'est pas indiqué). Le prévisionniste passe du temps à bien faire son travail et à remplir 15 à 20 zones de temps sensible et autres paramètres, il serait bon, tant que cela reste possible, de le mettre en valeur !



8. Communication interne : renforcer les interactions entre le pôle études (ou plus) et les équipes de prévisionnistes. (Exemple : gestion de l'épisode de vigilance mer dangereuse Guadeloupe / Iles du Nord des 10/15 février. Fiabilité des lames d'eau, etc.) Ateliers de la prévision 2018 ?

La direction est tout à fait favorable à renforcer ces interactions. Des séances d'échanges et de présentations devraient y remédier. D'autant plus que cette année encore, il n'y aura pas d'APAG (Ateliers de la Prévision Antilles-Guyane) faute de moyens humains.

9. Mise à jour du processus prévoir (M3) à la DIRAG : guides techniques, modes opératoires, consignes. (Exemple : cadrage prévi cyclone DIRAG/PREVI.)

Nous avons fait part du constat que la documentation devait être mise à jour et être plus exhaustive, à l'instar de la DIRNC, la DIROI, ou PG, où l'on trouve de nombreux guides techniques, modes opératoires disponibles sur GEDMF (suivi des cyclones, assurer une veille, mener une téléconférence, faire un cadrage synoptique, méthode d'expertise de la base MFY, etc.).

Aucun document n'indique que Météo-France suit les prévisions de trajectoire et d'intensité des cyclones du NHC. En externe, le site internet est muet sur ce point, ce qui prête parfois à confusion. Un bulletin de cadrage cyclonique interne avait été expérimenté par PREVI/D lors de la dernière saison. Il convient de bien encadrer tout cela. La directrice y est favorable, l'arrivée des 2 prochains DA le permettra. Le prochain audit étant prévu en 2019, c'est un travail qui doit être fait.

10. Calendrier des instances de concertation (CTSS, CHSCTSS, CIAL et autres réunions, groupes de travail et réunions de services) et délai de publication des comptes-rendus. Communication interne descendante.

En raison de la présence de 3 représentants du personnel (voire 4) dans le même service en Guadeloupe, nous avons demandé de ne pas avoir des instances différentes trop rapprochées.

Vu la montée des bilans au CM971/PREVI, le futur CC pourrait participer au tour prévi (% à définir) pour renforcer l'équipe. L'agent y est favorable, la direction instruit la demande.

Les représentants des personnels estiment que la communication interne à la DIRAG est améliorable. L'enquête « JLO » l'a montré. Les comptes-rendus des réunions de services ou autres sont publiés avec plusieurs jours ou semaines de délai, ne permettant pas d'avoir l'information à temps (exemple pour la venue du SG au mois de mars, venue des parlementaires, ...). L'information doit aussi descendre dans les équipes, la communication orale peut et doit être utilisée plus souvent.

Les points du CTSS du 15 mars ayant reçu un vote unanime contre ré-examinés au CTSS du 4 avril.

- **Réorganisation ADM**

Le groupe de travail demandé a démarré ses travaux le 23 mars (voir question 5 sur AP 2022).

Suite au préavis de grève du 15 décembre, la CFDT-Météo demande ce qu'il en est des revendications du personnel en matière de : formation, outils et de conditions de travail (lenteur du réseau), écoute.

Diverses formations sont organisées en avril. Les problèmes de lenteur du réseau ne sont pas résolus. Les écoutes individuelles des agents seront organisées au second semestre.



- **Astreinte de la MIR et modification des permanences**

La mise en place d'astreinte pour les MIR a été validée au CTSS du 15 mars. *La CFDT-Météo n'y est pas défavorable, les conditions sont correctes pour les agents.* L'intervention en cas de panne du radar n'est prévue qu'à partir du niveau de vigilance orange (3 à 5 épisodes par an). Du côté de l'utilisateur prévi ou du chef prévi, cela peut entraîner un risque de loupé de vigilance orange. Par exemple, si le radar ne fonctionne pas pendant un épisode pluvieux non anticipé, il sera très difficile d'envisager de passer en jaune et donc en orange (nous sommes en atmosphère tropicale !).

Nous avons demandé de laisser une marge d'appréciation au permanencier pour faire intervenir la MIR dès le jaune ou selon la situation. Le nombre d'interventions potentiel reste limité : les épisodes de vigilance, de 20 à 30 par an, ne sont pas tous concomitants à une panne du radar.

Des modifications sur le DO permanences sont présentées : le prévisionniste aura le choix entre 2 numéros uniques, un pour la permanence métier, et un autre pour la permanence de direction pour tout problème autre que métier. La décision d'une éventuelle intervention de la MIR ou de TTI sera faite par le permanencier de direction. Nous déplorons l'absence de fiche réflexe.

- **Continuité de service en cas de grève**

La demande initiale de la CFDT-Météo et des autres syndicats (en débat depuis l'année dernière) est d'assigner moins les prévisionnistes en CM (ou conseil). Compte tenu du refus des préfets de la mise en place du bulletin de vigilance simplifié (BS semi-auto) proposé par la direction (avec lequel nous étions aussi en désaccord), *nous avons demandé que le BS jaune soit fait par le permanencier métier en cas de grève, puisqu'il est assigné en permanence* (et logé en NAS). L'atteinte au droit de grève est moindre dans ce cas puisqu'un seul agent est assigné pour faire cette tâche. Même si elle est d'accord pour assigner moins, la direction pense que cela ne sera pas possible en cas de grève et de vigilance sur une longue durée.

On note que dans le MO national modifié, la rédaction des BS jaune en DIRAG fait désormais partie des tâches assignées. La consigne locale DIRAG précise qu'en cas de retour au vert, on pourra se passer du BS. *Compte tenu de la prévisibilité en météo tropicale, les syndicats ont voté la possibilité de réduire le préavis d'assignation à la DIRAG (48h dans le MO national), mais sans aller en dessous de 24h.*

- **Politique des logements**

La directrice nous dit contrainte d'appliquer la politique de réduction des logements à Météo-France. Comme annoncé en [CIAL du 27 février 2018](#), les AOP vont disparaître, d'abord en Guyane. Selon les syndicats, c'est une perte d'attractivité, notamment en Guyane où il y a des difficultés pour trouver des logements dans le privé. *Une motion a été votée à l'unanimité pour dénoncer cette politique.*

- **RIFSEEP**

Les TSM sont répartis en 2 groupes. Les TSM prévus de la DIRAG sont dans le haut du panier certes, mais cela ne remplacera pas la demande d'ITS-F (d'un montant 10 fois supérieur au gain RIFSEEP). Les ITM sont répartis en 3 groupes. Les chefs prévus de la DIRAG sont dans le groupe 2. Le groupe 1 comprend les CUT 2 et les CUT 1 : DIRAG/DA et CM97x/D. Pour le reste, se référer au [compte-rendu](#) déjà publié sur notre site.

Prochain CTSS en Martinique le 28 juin 2018.